



FFR

DOSSIER D'ACCUEIL

Championnats de France Rugby à 7

M16 SEVENS - Alamercery

M18 SEVENS - Crabos

Finale

2025-2026

1.LES EQUIPES ENGAGEES

Les championnats de France M16 Sevens Alamercery et M18 Sevens Crabos sont deux compétitions distinctes mais sont organisées sur les mêmes dates et sur les mêmes sites.

La compétition M16 Sevens – Alamercery, s’adresse aux :

- 42 équipes qualifiées pour la compétition **Elite Alamercery** saison 2025-2026. A l’issue des 2 dates de qualification en septembre, 16 équipes sont qualifiées pour la finale.

La compétition M18 Sevens – Crabos, s’adresse aux

- 42 équipes qualifiées pour la compétition **Elite Crabos** saison 2025-2026. A l’issue des 2 dates de qualification en septembre, 16 équipes sont qualifiées pour la finale.

QUALIFIES M16	QUALIFIES M18
STADE FRANCAIS PARIS	RC MASSY ESSONNE
RC MASSY ESSONNE	RACING CLUB DE FRANCE RUGBY
LYON OL U	A S MONTFERRANDAISE
A S MONTFERRANDAISE	U S O N NEVERS RUGBY
RC VANNETAIS	CL AT BORDEAUX BEGLES GIRONDE
CL AT BORDEAUX BEGLES GIRONDE	CA BRIVISTE CORREZE
PROVENCE RUGBY	RC VANNETAIS
FC GRENOBLE	PROVENCE RUGBY
RC TOULONNAIS	FC GRENOBLE
SECTION PALOISE	SECTION PALOISE
AVIRON BAYONNAIS	SU AGEN
USA PERPIGNAN	MONTPELLIER HERAULT RUGBY
CASTRES OLYMPIQUE	USA PERPIGNAN
STADE TOULOUSAIN RUGBY	STADE TOULOUSAIN
US COLOMIERS	STADO TARBES PYRENEES RUGBY
US MONTAUBAN	STADE AURILLACOIS



2.LE FORMAT DES COMPETITIONS

Phase	Date	Format
Qualification week end 1	6 ou 7 septembre 2025	42 équipes M16 et 42 équipes M18 7 tournois avec 6 équipes M16 et 6 équipes M18
Qualification week end 2	13 ou 14 septembre 2025	42 équipes M16 et 42 équipes M18 7 tournois avec 6 équipes M16 et 6 équipes M18
Finale à La Rochelle	21 et 22 mars 2026	16 équipes M16 et 16 équipes M18 1 tournoi M16 et 1 tournoi M18

A. PHASE FINALE :

- 1 tournoi final à 16 équipes M16 et 16 équipes M18
- 2 jours de compétition : **samedi 21 mars 2026 et dimanche 22 mars 2026** à La Rochelle.
 - Samedi : matchs de poules (4 poules de 4 équipes par catégorie)
 - Dimanche : phases finales (1/4, 1/2, finales)

3.LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

A. COMPOSITION DES EQUIPES :

- Une équipe est composée au maximum de **15 joueurs**.
- Minimum 5 joueurs sur le terrain (au moins 3 joueurs en mêlée ; 2 trois-quarts)
- L'encadrement est composé d'1 dirigeant, d'1 entraîneur, d'1 soigneur.
- Ce dirigeant est le représentant officiel du club à l'égard de l'organisateur. Il est son interlocuteur privilégié pendant toute la durée du tournoi.

Les joueurs doivent être licenciés 2025-2026 dans le club ou le rassemblement inscrit dans la compétition. Les doubles licences sont autorisées.

Le championnat de France Elite **Alamercery** s'adresse aux joueurs **licenciés âgés de moins de 16 ans, à savoir les joueurs nés en 2010 et 2011.**

Le championnat de France **Elite Crabos** s'adresse aux joueurs âgés de moins de 18 ans, à savoir les joueurs nés en **2007** (sous conditions ci-après), **2008 et 2009.**

IMPORTANT : Les joueurs nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 2007 ne peuvent évoluer dans les compétitions ELITE CRABOS ou NATIONAL U18 que jusqu'à la date d'anniversaire (non incluse) de leurs 18 ans, sauf règles particulières prévues notamment dans les règles spécifiques des compétitions.



B. CONDITIONS DE PARTICIPATION DES JOUEURS ET DE L'ENCADREMENT :

Pour pouvoir participer à la compétition, chaque joueur devra être titulaire d'une carte de qualification « **Rugby compétition** » en cours de validité dans le club et devra ne pas être sous le coup d'une suspension.

Toute personne membre de l'encadrement devra être titulaire d'une carte de qualification en cours de validité et devra ne pas être sous le coup d'une suspension.

Chaque équipe devra se présenter munie:

- des cartes de qualification de chaque participant (joueurs et encadrement) ;
- de deux jeux de maillots de couleurs différentes ;
- de ses chasubles (pour les remplaçants)
- de ses propres ballons de rugby ;
- d'une trousse à pharmacie.

A son arrivée, chaque club devra remplir :

- une feuille de match (modèle FFR) qui vaudra pour toute la durée du tournoi ; une feuille de régulation (modèle FFR) qui sera complétée à chaque rencontre.

4. INFOS PRATIQUES ET INFRASTRUCTURES

Unité de lieu - Adresse du stade : 63-65 Boulevard Aristide Rondeau, 17000 La Rochelle

Lieu du rendez-vous :

- **Terrain de jeu :** Terrain 3, 5, 6
- **Terrain d'échauffement :** Terrain 4
- **Vestiaires :** Vestiaire 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10

- **Espace d'accueil :** Club XV & Bureau EDR
- **Espace restauration :** Macif Parc – Terrain synthétique couvert
- **Parkings :** Boulevard Aristide Rondeau, Avenue Président Wilson



- Terrain Compétition Crabos (Terrain 3, synthétique)
- Terrain Échauffement Crabos & Alamercery (Terrain 4, herbe) 6 zones
- Terrain Compétition Crabos & Alamercery (Terrain 5, herbe)
- Terrain Compétition Alamercery (Terrain 6, herbe)



- ▲ Restaurant
- ★ Briefing - Check
- Buvettes
- Espace Récup
- + Pompiers
- P Parking Bus

A. ACCES AU STADE

En voiture : (...) est située à (minutes/heures) de nom de la grande ville la plus proche.

Par la route : préciser les accès



5.PROGRAMME DE LA JOURNEE

Samedi 21 mars 2026	
A partir de 10h00	Accueil des équipes
11h30-12h00	Briefing des arbitres et table de marque
12h00-12h30	Briefing des managers
11h00-14h00	Restauration
13h00-20h00	Compétition (phases de poule)
Dimanche 22 mars 2026	
A partir de 8h00	Accueil des équipes
9h00-15h30	Compétition (phases finales)
11h0-13h00	Restauration

Le tirage au sort et la programmation des matchs seront effectués par la FFR et transmis à chaque équipe en amont du tournoi.

6.DEPLACEMENTS

Chaque équipe présente recevra des indemnités de déplacements selon le barème suivant :

- Indemnités kilométriques : (KM aller/retour – 170 km) x 0.70 €
- Forfait grand déplacement : Nombre de km aller/retour (club – lieu de la compétition) avec comme référence le site internet Via Michelin, option « itinéraire le plus rapide ».

Nombre de km aller/retour	Indemnité
Km < 600	Uniquement IK
Km > 600	350€
Km > 900	600€
Km > 1200	850€
Km > 1500	1150€

Les indemnités seront versées sur le compte fédéral du club après la compétition.



7. HEBERGEMENT

L'hébergement est à la charge de l'équipe, cette dernière réserve et règle son hébergement

Nous écrire directement par mail, nous vous ferons parvenir un document des différents hôtels pouvant vous accueillir.

8. RESTAURATION

Le midi les équipes pourront déjeuner au stade. La restauration est à la charge du club et les repas devront impérativement être réservés en amont via **le formulaire en pièce jointe**.

Les équipes recevront le jour de la compétition une collation.

9. CONTACTS

Responsable du tournoi :

Nom : NAREK PHEULPIN & LAURENT ALBINET

Mail : npheulpin@staderochelais.com & lalbinet@staderochelais.com

Téléphone : 06 19 16 99 04 & 06 81 71 24 81

Responsable Administratif :

Nom : NAREK PHEULPIN

Mail : npheulpin@staderochelais.com

Téléphone : 06 19 16 99 04

Responsable Sportif :

Nom : LAURENT ALBINET

Mail : lalbinet@staderochelais.com

Téléphone : 06 81 71 24 81

Equipe médicale :

Nom :

Mail :

Téléphone :





BON DE RESERVATION RESTAURATION

A ENVOYER AU (Rajouter le contact)

Date limite de réservation des repas :

**MERCI DE REMPLIR LE FORMULAIRE INDÉPENDANT
ENVOYÉ PAR MAIL**

Nom du club :

Contact :

Adresse mail :

Téléphone :

Nombre de joueurs :

Nombre d'accompagnants :

Repas	Quantité	Prix unitaire	Total
Déjeuner samedi midi			
Déjeuner dimanche midi			
Total à la charge du club			

Cachet du club et signature du chef de délégation :



FEUILLE DE MATCH

 Fédération Française de Rugby 3-5 rue Jean de Montaigu 91 463 MARCOUSSIS CEDEX Tél. : 01 69 63 67 20	Date	Tournoi

JOUEURS AUTORISES

Equipe :		
N°	NOM – PRENOM (lettres capitales)	N° de licence

PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE (3 maximum)

Fonction	NOM (lettres capitales)	N° de licence
Entraîneur		
Soigneur		
Adjoint terrain		

VISA DU REDACTEUR DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom :	Prénom :
Fonction :	Signature :
N° Licence :	

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° du joueur ou fonction	NOM et prénom <i>(nom en capitales d'imprimerie)</i>	N° de licence	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée							
			Indiscipline			Action ou voies de fait contre un un officiel	Jeu dangereux	Brutalité	Infractions verbales et provocations envers l'adversaire	Non-respect des obligations de fonction
			Contestation des décisions des officiels	Faute contre l' esprit du jeu	Nervosité					

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE

Reprendre, dans la colonne de gauche, chaque nom figurant au tableau des exclusions définitives et des infractions relevées ci-dessus. Hormis les motifs « indiscipline », détailler en face, dans la colonne de droite, les faits qui vous ont conduit à exclure des joueurs ou à sanctionner des dirigeants du banc de touche. Si nécessaire, établir la suite de votre rapport sur un feuillet supplémentaire.

Nom - prénom	Rencontre concernée et Rapport

JOUEUR BLESSÉ (à remplir par un dirigeant de l'équipe du joueur blessé : il précisera si possible la nature apparente de la blessure et sa localisation (exemple : blessure ouverte au cuir chevelu côté droit). TOUTE BLESSURE SUR COMMOTION CÉRÉBRALE SERA SIGNALÉE CI-DESSOUS.

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

✓ IMPORTANT	AVANT LE MATCH : la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le représentant fédéral ; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche. APRÈS LE MATCH : le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance », après que ceux-ci aient indiqué le nombre d'exclusions et/ou infractions relevées. NB : La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être adressée à la F.F.R. par Email à l'adresse rapport-officiel@ffr.fr ou par Fax (01 69 63 67 21) puis postée au plus tard le lendemain de la rencontre. Cet envoi incombe à l'arbitre du match, ou en son absence, au Licencié Capacitaire en Arbitrage qui a dirigé la rencontre.

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE EN CAS D'INCIDENTS SANS EXCLUSIONS DÉFINITIVES ET SANS INFRACTIONS

NB : Pour tout désordre occasionné par le public et/ou les dirigeants d'une association ou des deux, pour toute bagarre ou en cas de match heurté ou violent, établir ci-dessous un rapport circonstancié. Préciser la rencontre concernée.

--

Date :/...../.....

Signature de l'arbitre :

